

## PROCÈS-VERBAL | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

24 NOVEMBRE 2020 | 19h 00

L'assemblée générale annuelle 2020 de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec s'est tenue virtuellement due à la pandémie de la COVID-19. Une première historique pour l'Ordre.

---

### 1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de l'Ordre, Madame Mélanie Ratelle, t.r.o. souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence à l'assemblée générale annuelle 2020 de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec et constate le quorum. Elle présente la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Madame Caroline Bélisle et cède la parole au président de l'assemblée générale annuelle, Monsieur Pierre Rhéaume.

Le président de l'assemblée ouvre officiellement la séance à 19h 00 et explique le déroulement et les étapes techniques pour le bon fonctionnement en mode virtuel.

### 2. Appel des membres du conseil d'administration

La présidente de l'Ordre procède à l'appel des administrateurs qui composaient le Conseil d'administration 2019-2020 :

Asselin,	Jean Denis, administrateur nommé
Beaudry,	Mélanie, t.i.m. (MN)
Bouchard,	Nancy, t.e.p.m.
Boudreau,	Annie, t.i.m. (RD)
Faucher,	Valérie, t.i.m. (RD)
Forget,	Catherine, t.r.o.
Gagnon,	Katy, t.i.m. (RD)
Guérin,	Dominique, t.i.m. (RD)
Harvey,	Isabelle, t.i.m. (RD)
Hertrich,	Sylvie, administratrice nommée
Hudon,	Steve, t.i.m. (RD)
Lajoie,	Maripier, t.i.m. (RD)
Legault,	Paulette, FCPA, FCGA, ASC, administratrice nommée
Morin,	Jean-Paul, administrateur nommé
Nadeau,	Maxime, t.i.m. (MN)
Paquin,	Marie-Josée, t.i.m. (RD)

### 3. Adoption de l'ordre du jour

**PROPOSÉE PAR :** Gabriel Seyer, t.i.m. (RD)

**APPUYÉE PAR :** Marielle Toupin, t.i.m. (RD), (E)

**Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2020 de l'Ordre tel que modifié séance tenante en y ajoutant un point varia.

**4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 novembre 2019.**

**PROPOSÉE PAR :** Karine Audet, t.r.o.

**APPUYÉE PAR :** Émilie Émard, t.e.p.m.

**Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 tel que présenté.

**5. Affaires découlant du procès-verbal 2019**

Aucun découlant du procès-verbal.

**6. Rapport de la présidente sur l'ensemble des activités de l'Ordre et présentation des dossiers actifs**

La présidente de l'Ordre présente son bilan pour l'année qui s'est terminée au 31 mars 2020 envoyé en amont de l'assemblée générale annuelle pour consultation par les membres de l'Ordre. La présidente précise que c'est une année de changement organisationnel à l'Ordre tant au niveau de la présidence que de la direction générale et résume les activités des différents comités de l'Ordre et met l'accent sur les dossiers actifs suivants :

- Formation initiale
- Admission à la profession
- Inspection professionnelle
- Gouvernance
- Répercussions de la pandémie
- Sondage Interordres
- Dossier santé Québec
- Planification stratégique 2020-2023
- Dosimétrie

**7. Présentation du rapport financier 2019-2020 de l'auditeur**

Madame Louise Roby, auditrice de la firme MAZARS présente le rapport financier 2019-2020. Il est mentionné que ce sont des extraits des états financiers audités pour le 31 mars 2020 qui ont été approuvés par le conseil d'administration le 30 juin 2020 et qui se retrouvent dans le rapport annuel pour consultation.

**Budget 2021-2022**

La directrice générale et secrétaire de l'Ordre présente les prévisions budgétaires 2021-2022 qui ont été préalablement présentées aux membres pour consultation pendant la période du 16 octobre au 16 novembre 2020. Les revenus et dépenses de l'Ordre sont présentés en toute transparence telle que mentionné au Code des professions.

**8. Cotisation 2021-2022**

La directrice générale et secrétaire de l'Ordre fait état de la résolution adoptée lors du conseil d'administration du 29 septembre 2020 mentionnant qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la cotisation pour l'année financière 2021-2022 en raison de la situation actuelle de la COVID 19. La ventilation des coûts de la cotisation est présentée pour une première fois cette année.

Le 16 octobre 2020, les membres de l'Ordre ont reçu, par courriel, un document de consultation concernant la cotisation annuelle et un rappel en date du 3 novembre les invitant à consulter et commenter au besoin pendant la période du 16 octobre au 16 novembre 2020. Un commentaire a été reçu et présenté aux membres.

**9. Approbation de la rémunération des administrateurs élus et de la présidence**

La directrice générale explique que conformément à l'article 54 du Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec, les administrateurs élus, autres que le président ont le choix de réclamer un jeton de présence ou une indemnité pour la perte de salaire. La rémunération demeure la même que l'année 2020-2021.

**CONSIDÉRANT** les informations reçues relativement à la ventilation de la rémunération des administrateurs élus de l'Ordre, qu'il soit résolu d'adopter le maintien de leur rémunération pour l'année 2021-2022 comme mentionné dans la politique de rémunération, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2020.

**PROPOSÉE PAR** : Gabriel Seyer, t.i.m. (RD)

**APPUYÉE PAR** : Marco R. Latour, t.i.m. (RD)

**Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter la rémunération des administrateurs élus pour l'année 2021-2022 telle que présentée.

La présidente quitte la salle et la directrice générale et secrétaire de l'Ordre explique que la rémunération de la présidente est fixée selon la politique CAD-15 en vigueur depuis 2015.

**CONSIDÉRANT** les informations obtenues relativement à la ventilation de la rémunération de la présidence de l'Ordre, qu'il soit résolu d'approuver que pour l'année 2021-2022, le salaire de la présidente soit de 104 039 \$.

**PROPOSÉE PAR** : Maripier Lajoie, t.i.m. (RD)

**APPUYÉE PAR** : Danny Desrosiers, t.i.m. (RD)

**Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver que pour l'année 2021-2022, le salaire de la présidente soit de 104 039\$.

**10. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2020-2021**

Le conseil d'administration recommande de retenir les services de la firme Mazars, à titre d'auditeurs indépendants pour l'exercice 2021-2022.

**PROPOSÉE PAR** : Valérie Hamel Laflamme, t.i.m. (RD)

**APPUYÉE PAR** : Line Ouellet, t.i.m. (RD)

**Sur une proposition dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.**

**IL EST RÉSOLU** de nommer la firme Mazars à titre d'auditeurs indépendants pour l'exercice 2021-2022.

## 11. Résultats des élections

La présidente présente les nouveaux membres du conseil d'administration de l'Ordre pour 2020-2021

Annie Boudreau, t.i.m. (RD)

Vincent Dubé, t.i.m. (MN)

Alexandra Nolin, t.r.o.

Jean Mathieu, administrateur nommé

Marie-Josée Paquin, t.i.m. (RD)

Anaïs Pétion, t.e.p.m.

### **Présentation du nouveau conseil d'administration 2020-2021 :**

Mélanie Beaudry, t.i.m. (RD)

Annie Boudreau, t.i.m. (RD)

Vincent Dubé, t.i.m. (MN)

Isabelle Harvey, t.i.m. (RD)

Maripier Lajoie, t.i.m. (RD)

Paulette Legault, FCPA, FCGA, ASC, administratrice nommée

Jean Mathieu, administrateur nommé

Jean-Paul Morin, administrateur nommé

Alexandra Nolin, t.r.o.

Marie-Josée Paquin, t.i.m. (RD)

Anaïs Pétion, t.e.p.m.

Mélanie Ratelle, t.r.o.

## 12. Varia

Il est demandé de modifier la cotisation pour s'adapter aux congés de maternité et parental au prorata des mois travaillés durant l'année. La présidente précise qu'il a été décidé par le conseil d'administration que la cotisation doit être payée en totalité, mais que celui-ci se penchera sur la question à nouveau dans les prochains mois.

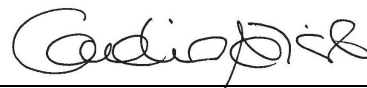
## 13. Clôture de l'assemblée

La séance se termine à 20 h 13



---

Madame Mélanie Ratelle, t.r.o.  
Présidente



---

Madame Caroline Bélisle, Adm. A., B.A.A.  
Directrice générale et secrétaire